



DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention  
des Pollutions et des  
Risques

Bureau de  
l'Environnement  
Industriel *AGC*

19 Avenue Foch  
BP 3718  
98846 NOUMÉA CEDEX

L'inspecteur des installations classées,  
s/c du directeur de l'environnement,

à

Monsieur le directeur  
de la Direction Diocésaine de l'Ecole Catholique  
BP 5  
98851 Nouméa Cedex

N°2011-22570/DENV

Nouméa, le 30 MAI 2011

**Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)**  
visite d'inspection de l'assainissement du groupe scolaire de Païta Sud

Monsieur le directeur,

Vous trouverez ci-joint le compte-rendu de l'inspection du 19 avril dernier de l'assainissement du groupe scolaire de Païta Sud.

Comme indiqué dans le compte-rendu, je vous demande de me communiquer, dans un délai de 3 mois, un calendrier de mise en œuvre d'un ouvrage de traitement des eaux usées, ou le cas échéant un calendrier de raccordement du groupe scolaire à un système d'assainissement collectif visé par la mairie de Païta.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.